COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIMES METROPOLE

Mairie de :
SAINTE ANASTASIE
110 Rue de l'Hôtel de Ville
30190 Sainte Anastasie
Tél : 04.66.81.01.58

Chargé d'étude :
ADELE SFI URBANISME
434 rue Etienne Lenoir
30900 Nîmes
Tél : 04.66.64.01.74
E-mail :
adele-sfi@adelesfi.fr

Plan cadastral, source :
DGFIP © 2018/CNF CC44
Droits de l'Etat réservés ®

Système de coordonnées :
RGF93 - Projection Lambert 93

Avec le concours de :
SPI GRAPHIC
Société de services
Plans Informatisés
Tél : 04.67.12.04.63
Mobile : 06.99.04.58.30
E-mail :
spi.graphic@wanadoo.fr

5,1

Ref : sta228plu19_e10p
14 janvier 2020

# Commune de Sainte Anastasie

# Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)

## Document graphique du règlement
## (Plan de zonage général)

Echelle : 1/10000ème

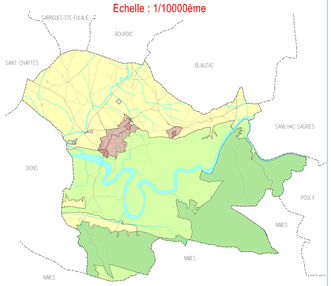


Approbation du POS : DCM du 25 février 1994 (abrogé le 27 mars 2017)
Prescription de la révision du POS et élaboration du PLU : DCM du 4 mars 2009 et du 9 février 2017
Débat PADD : DCM du 17 avril 2019
Arrêt du projet de PLU : DCM du 18 juillet 2019
Approbation du PLU : DCM du 4 février 2020

## LEGENDE

### DISPOSITIONS EDICTEES PAR LE PLU

- Limite de zone et de secteur
- Espace Boisé Classé (EBC) à conserver ou à crèer
- Emplacement réservé pour bassin de rétention des eaux pluviales
- Emplacement réservé pour aires de stationnement.

  (cf. Liste des Emplacements Réservés ci-dessous)
- Secteurs de mixité sociale affectés à la réalisation de programmes de logements (cf. liste en annexe n°2 du règlement écrit)
- Périmètre faisant l'objet d'Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) : cf. pièce n°3 du PLU
- Marge de recul des constructions par rapport à l'axe des voies
- Bandes de 10 mètres de part et d'autre des cours d'eau, fossés et axes de ruissellement
- Périmètre de protection autour de la station d'épuration
- Bande de prudence de 200 mètres liée à la ligne électrique haute-tension

### AUTRES DISPOSITIONS EDICTEES PAR LE PLU :
### se reporter au plan de zonage général 5.3

### DISPOSITIONS REPORTÉES SUR LE PLU

Risque inondation — Report indicatif

- Enveloppe des zones inondables du PPRi du Bassin aval du Gardon - Commune de Sainte Anastasie (reportée de manière indicative sur les plans de zonage)
  Se référer au Plan de Prévention des Risques naturels d'Inondation approuvé par arrêté préfectoral du 16 septembre 2016 - Voir détails en annexe du PLU
- Enveloppe des zones de ruissellement pluvial indifférencié
  Se reporter aux règles édictées en Titre 1 du règlement écrit du PLU
  Source : Etudes sur le ruissellement dans l'arc méditerranéen - Cartographie EXZECO

### Périmètres de captage du forage de la Combe Saint-Adournin

- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapprochée
- Périmètre de protection éloignée

## Liste des emplacements réservés

Création d'aires de stationnement

| N° | DESIGNATION | Bénéficiaire | Superficie |
|---|---|---|---|
| 1 | Création d'une aire de stationnement et de manoeuvre pour les cars | Nîmes Métropole | 900 m² |
| 2 | Création d'une aire de stationnement et de manoeuvre des cars | Commune | 1770 m² |
| 3 | Création d'une aire de co-voiturage | Commune | 3014 m² |

Création d'un bassin de rétention des eaux pluviales
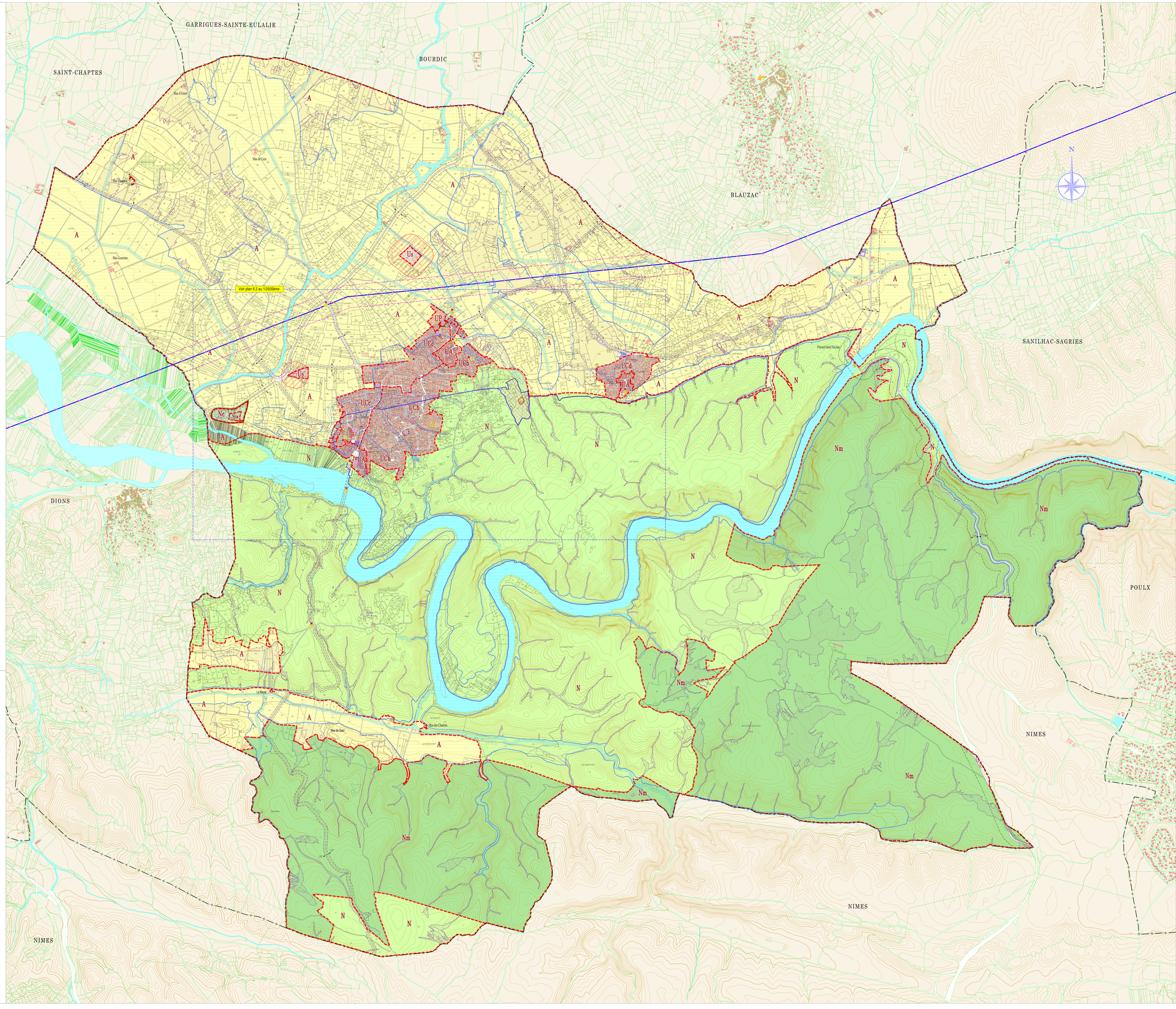
| N° | DESIGNATION | Bénéficiaire | Superficie |
|---|---|---|---|
| B1 | Bassin de rétention des eaux pluviales | Nîmes Métropole | 1483 m² |